

Conférence des organes parlementaires spécialisés dans les affaires de l'union des parlements de l'Union européenne (COSAC) Madrid, du 26 au 28 novembre 2023 (novembre)

Interventions de Marietta KARAMANLI

1 Le pacte « migration et asile » de l'Union européenne

Les questions de l'asile et de l'immigration sont à la fois liées et distinctes.

En l'état les parlementaires nationaux sont dans l'expectative.

Un nouveau cadre est annoncé : règles minimales communes ; agence européenne dédiée ; coordonnateur « du » ou « des » retours ; politique de filtrage ; solidarité « volontaire » avec les pays sous pression.

Je voudrais appeler l'attention sur trois points.

1 La complexité des procédures est parfois de nature à créer des situations d'irrégularités.

2 La détermination de ce que sont les Etats sûrs voire les « ports sûrs » pour le filtrage des migrants sauvés en mer ou refoulés reste cruciale.

Une définition simple excluant les Etats non respectueux des droits humains fondamentaux devrait être un objectif.

Par ailleurs un nouveau mandat devrait être donné à Frontex.

3 De façon plus large la mise en concurrence de législations nationales

plus ou moins favorables à l'entrée économique de migrants, selon des filières de production ou de services différentes et ce d'une région européenne à l'autre,

avec des conditions de langues, de diplômes, d'engagements, de regroupements familiaux différentes

porte en elle des problèmes à venir.

Là encore il convient de faire preuve d'anticipation a minima et d'envisager un cadre commun pour certaines formes d'immigration économique.

Je vous remercie de votre attention.

2 La crise énergétique et la transition écologique

L'Union européenne ambitionne de devenir le premier continent climatiquement neutre en 2050.

Il y a une difficulté à « débrancher » le système énergétique actuel.

Il faut donc encourager l'innovation et inciter les entreprises à investir dans le développement de technologies énergétiques propres.

Les incitations doivent être lisibles, simples et articulées entre les niveaux européen et national.

L'Union me semble pouvoir et devoir :

1 créer une communauté d'experts européens sur le coût de la décarbonation et la prise en compte des effets de toutes les énergies en termes de déchets, de biodiversité et de risques ;

2 prendre en compte l'enjeu du développement des filières industrielles liées à la transition.

Nos objectifs supposent aussi de mobiliser suffisamment de ressources.

Les Etats européens pourraient voir leurs recettes augmenter de 170 milliards d'euros par an en cas d'instauration d'une taxe mondiale à 25% sur les bénéfices des multinationales.

Aucune grande entreprise au monde ne devrait échapper à une taxation minimale capable de financer une partie de la transition.

Merci de votre attention

MK

3 La situation en Ukraine, relations avec l'Union européenne

Mes chers collègues,

En 2014, puis en 2022, la Russie a agressé un pays européen souverain sans motif légitime et en violant le droit international.

L'Ukraine a résisté et ses alliés occidentaux, européens et américains l'ont soutenu.

Deux observations méritent d'être faites.

1 L'Ukraine inscrit son devenir dans une perspective européenne.

Sa candidature a été approuvée dès juin 2022 et la commission européenne a publié le 8 novembre un avis favorable à l'ouverture des négociations.

Six autres pays des Balkans occidentaux ont déjà ouvert des négociations avec l'UE mais peuvent se tourner demain vers d'autres Etats, la Russie ou la Chine qui sont non des concurrents économiques mais bien des rivaux systémiques de l'UE.

Le sujet mérite aussi intérêt.

2 Le soutien militaire à l'Ukraine pose la question de la nature de la défense européenne.

Les Etats-Unis voient aussi dans le conflit en Europe une opportunité de consolider leur industrie militaire sans qu'ils y engagent des hommes.

L'Union européenne doit, elle, envisager sa défense non pas comme un partenariat industriel à géométrie variable et opportun mais comme une composante de sa politique extérieure ce qui suppose aussi que le sujet soit un élément des discussions en vue d'une adhésion à l'Union.

L'Union européenne, née de la guerre a la vocation d'assurer la paix dans le droit, elle ne peut désormais manquer de se poser la question de la nature de sa défense militaire.

Merci de votre attention. MK